

PROJET DE LOI

adopté

le 5 février 2013

N° 83  
**S É N A T**

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

---

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification de la convention n° 187 de l'Organisation internationale du travail relative au cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat :** 375 (2011-2012), 304 et 305 (2012-2013).

### **Article unique**

Est autorisée la ratification de la convention sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, adoptée le 15 juin 2006, dont le texte est annexé à la présente loi<sup>(1)</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 5 février 2013.*

*Le Président,*

*Signé : Jean-Pierre BEL*

---

<sup>(1)</sup> *Nota* : voir le document annexé au n° 375 (2011-2012), Sénat.